

## Les XXII<sup>e</sup> journées nationales de la Mer

### Europe des pêcheurs, Europe des poissons, une seule Europe

# L'Ifremer et la politique des pêches

**Jean-François Minster**

**Président-directeur général de l'Ifremer**

La démarche de l'Institut Français de la Mer consistant à organiser annuellement un séminaire sur les grands sujets de la mer et réunissant tous les acteurs, me semble particulièrement importante. Traiter cette année, alors que la Politique commune de la Pêche est en pleine évolution, aujourd'hui et à Lorient, en parallèle à Itech'mer, est particulièrement approprié. L'Ifremer s'y associe donc bien volontiers.

Cette activité de pêche – et de transformation des produits de la mer – nécessite le partenariat de tous, au premier chef bien sûr les professionnels et les industriels, associés à l'administration en charge de la gestion et aux scientifiques.

L'Ifremer contribue tout d'abord à cette activité par la recherche. Il est en effet nécessaire de mieux comprendre le fonctionnement de l'écosystème halieutique en relation avec les modifications de l'environnement, ainsi qu'avec la dynamique socio-économique de la pêche. Ensuite, l'Ifremer mène des développements technologiques, qui concernent à la fois les outils d'observations de l'océan – et de l'écosystème halieutique – et les engins de pêche visant à plus de sélectivité ou encore les outils de gestion de l'information comme le système d'information halieutique. Ces outils sont un facteur essentiel de l'amélioration de l'efficacité du processus de gestion des pêches. Il est important de souligner que la recherche et le développement technologique sont des métiers, avec leurs compétences, leurs méthodes de travail et leurs mécanismes d'évaluation. Ceux-ci sont particulièrement sélectifs, puisque la référence en matière de qualité de recherche est mondiale et que les évaluateurs sont indépendants de l'Institut.

L'Ifremer participe ensuite à l'observation de l'activité de pêche : les captures, à partir des livres de bord des professionnels, les débarquements, et les données socio-économiques, à l'aide du réseau des enquêteurs, les campagnes scientifiques, grâce à la *Thalassa*, l'un des navires de recherche halieutique parmi les mieux équipés au monde. Ces observations se font selon des protocoles expérimentaux prédéfinis et sans cesse testés, dans un cadre contractuel national ou européen.

L'Ifremer contribue enfin à construire les avis permettant aux gestionnaires de la pêche de prendre leurs décisions. Cette expertise se fait dans le cadre de commandes et selon des procédures validées. Un des enjeux actuels consiste à faire évoluer ce dispositif d'avis, selon trois directions : concentrer l'effort sur les espèces les plus sensibles, puisqu'il y a un problème de ressources sur certaines espèces et dans certaines zones ; passer à une approche multi-espèce autour de scénarios pluriannuels, combinant les dimensions biologiques, techniques et socio-économiques ; et enfin renforcer le dialogue entre partenaires autour du processus de construction de l'expertise.

L'Ifremer est fortement engagé dans ces évolutions de la connaissance halieutique et de la gestion des pêches. Dès 2003, des démarches ont été faites pour cela à l'échelle nationale, à l'échelle européenne aussi bien qu'à l'échelle internationale (CIEM, FAO), en relation étroite avec la DPMA. Le dialogue avec la profession, composante essentielle de cette évolution, se renforce activement. Il m'apparaît d'ailleurs nécessaire de corriger nombre d'idées reçues sur l'activité et la démarche de l'Ifremer. Les débats de cette journée de l'IFM y contribueront.

